

Arrêté du 7 mars 2012 portant cessation de fonctions et nomination (régisseurs d'avances et de recettes) au tribunal d'instance de Roubaix
NOR : JUSB1206984A

Le garde des sceaux, ministre de la justice et des libertés,

Vu le décret n°92-681 du 20 juillet 1992 relatif aux régies de recettes et aux régies d'avances des organismes publics ;

Vu l'arrêté du 7 mars 1996 habilitant le garde des sceaux, ministre de la justice et des libertés, à instituer des régies de recettes et des régies d'avances auprès des juridictions civiles et pénales ;

Vu l'arrêté du 14 mai 1996 portant institution de régies d'avances et de régies de recettes auprès des juridictions civiles et pénales.

ARRÊTE

Article 1

Mme Marie-Hélène CAU, greffière du 1er grade, est, à compter du présent arrêté, nommée régisseuse suppléante du tribunal d'instance de Roubaix en remplacement de Mme Annie LECAT épouse TALBI greffière du 2ème grade.

Article 2

La directrice des services judiciaires est chargée de l'exécution du présent arrêté qui sera publié au Bulletin officiel du ministère de la justice et des libertés et notifié par les chefs de la cour d'appel de Douai, en leur qualité d'ordonnateurs secondaires au comptable assignataire.

Fait le 7 mars 2012.

Le garde des sceaux, ministre de la justice et des libertés,
Par délégation la chef du bureau des carrières et de la mobilité professionnelle,

Marie-Noëlle DEHOUCK